Mine d'infos

Juillet 2015—Numéro 28

Si vous êtes conservateur, vous pouvez reprendre et feuilleter les 27 « Mine d'infos » précédant cette édition et, nous sommes certains que vous leur trouverez à tous « un point commun »……lequel ? Une allusion aux finances…. !!

Pourquoi changer ?

De ce fait, nous vous faisons part de quelques décisions récentes prises toujours dans la même perspective d'économie.

D'une part, compte tenu du faible engouement de la part des spectateurs, ajouté à une météo capricieuse depuis plusieurs années, le feu d'artifice du 13 juillet est supprimé au moins pour cette année ; cette mesure économisera 1500 €.

D'autre part, traditionnellement, des colis de fin d'année sont octroyés et portés à toutes les personnes n'assistant ou ne pouvant assister au déjeuner annuel des Ainés du CCAS. Rappelons que ce repas aura lieu le samedi 12 septembre 2015, à midi, à la Salle des Fêtes.

Toujours dans la même optique, cette année les personnes souhaitant bénéficier de ce plus, devront se manifester auprès du secrétariat de mairie. (Les concernés trouveront tous les détails dans le courrier d'invitation qui leur parviendra très prochainement).

Les colis ne seront donc attribués qu'à ceux ou celles qui auront pris la précaution de nous en informer. En effet, certains d'entre vous lors de la distribution, après nous avoir remerciés, nous ont fait savoir qu'ils ne ressentaient pas la nécessité d'en bénéficier.

Le montant de l'économie réalisée vous sera communiqué dans le prochain numéro du « Mine d'infos ».

PLAN LOCAL D'URBANISME

Depuis 1992, l'urbanisme de la commune est régi par un Plan d'Occupation des Sols (POS). C'est ce plan qui règlemente les constructions, les démolitions, les agrandissements, les modifications de façades, les haies, arbres, bois, les aménagements touristiques, la protection de l'environnement, etc.

Pour faire simple : la loi ALUR de mars 2014 abroge ces POS qui sont remplacés par des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), avec comme date butoir : mars 2017.

Par délibération du , le conseil municipal a donc décidé de mettre en place un PLU, PLU vivement conseillé par la Préfecture afin de maintenir en place le projet touristique du Vieux Bourg et/ou le projet éolien et aussi afin de préparer l'avenir car l'urbanisme deviendra intercommunal et sans document de base, c'est cette intercommunalité qui décidera des zones constructibles, non constructibles, agricoles, artisanales, touristiques etc.

Afin d'établir ce document très technique, il a fallu faire appel à un bureau d'études (2 ans et demi de travail) et répondre à toutes les obligations légales. Cout 28 000 € HT subventionné à 70 %.

Entre autres, un registre est disponible dès maintenant en Mairie, pour que chacun puisse s'exprimer, s'il le souhaite, sur l'opportunité de mettre en place un PLU.

La population sera informée publiquement des avancées du projet par phase. Et la commission communale représentée par Nicolas Franchisseur, Alain Sayet, Guillaume de La Dure et Claire Tognon est à votre disposition pour vous informer sur ce dossier.

DE LA SOLIDARITE JEUNESSE A MONTCOMBROUX

Du 23 au 30 juin, la commune et Solidarité Jeunesse ont accueilli 25 volontaires dans le but de former de futurs animateurs.

Trois chantiers ont ainsi été organisés sur la commune :

- **le premier consistait à repeindre la grille de la salle des fêtes,**
- **Le deuxième à ouvrir un chemin rural en dégageant la végétation qui l'obstruait,**
- **Le troisième a été scindé en 1/2 journée brocante avec le Foyer rural et les autres jours en la rénovation du chevalement des Gueules Noires.**

Cette semaine s'est complétée avec de l'enseignement théorique, de la mise en situation, de la découverte du territoire, sans oublier l'organisation technique et l'intendance.

4 formateurs (Solidarités Jeunesses Poitou Charentes—La Maison des Bateleurs, Solidarités Jeunesses PACA—Citrus, Solidarités Jeunesses Auvergne—Le Créneau) encadraient ces jeunes venant de différents pays : France et l'Ile de la Réunion, Allemagne, Russie, Corée, Italie, Belgique, Somalie, Pologne, Amérique et l'Inde.

Kevin, encadrant technique des Prurots les a initié, sur son temps libre, au débroussaillage et à la nature sur le chemin dorénavant dénommé CHEMIN DE LA SOLIDARITE.
(son ouverture aux piétons et cyclistes est prévue pour le 15 juillet).
Plusieurs conseillers municipaux ont quant à eux, assisté les jeunes sur les chantiers de rénovation.

La semaine s'est terminée sur un repas international à la salle des fêtes où chacun a su faire apprécier la cuisine de son pays à son voisin. Vous l'avez raté ? Pas de souci, choisissez une date ci-contre, et à vos fourneaux. ;)

Solidarités Jeunesses *est une association loi 1901, qui a pour but de favoriser la participation volontaire de tous pour un décloisonnement intergénérationnel, interculturel et international. Pour cela, il est proposé aux jeunes et aux adultes de tous âges, différents types de volontariats en France et à l'étranger :*

- *chantiers internationaux (de deux à trois semaines)*
- *des volontariats moyen et long termes (de deux mois à un an)*

Les principes d'interculturalité, de vie en collectivité et d'éducation populaire tout comme les valeurs de respect, d'égalité, de réciprocité et d'équité leur tiennent particulièrement à cœur.

MANIFESTATIONS DU TROISIEME TRIMESTRE 2015

	JUILLET	
4 juillet	Rencontre entre clubs de pétanque	Place de la Liberté
13 et14 juillet	Repas à 19h, Bal populaire (C.I.A.) Jeux (Foyer Rural), défilé.	Salle des Fêtes
18 juillet	Repas International de Solidarité Jeunesse à 19 H	Château des Prurots
25 juillet	Stage de Country (buffet—buvette)	La Digue
26 juillet	Fête de la Digue organisée par le CIA	La Digue
	AOUT	
1er août	Repas International de Solidarité Jeunesses à 19 H	Les Prurots
15 aout	Repas International de Solidarité Jeunesses à 19 H	Les Prurots
23 août	Fête du Sport de Gymtonic	Stade Maurice Levillain
29 août	Challenge de pétanque Guy Labbe Repas International de Solidarité Jeunesses à 19 H	Place de la Liberté Les Prurots
	SEPTEMBRE	
5 septembre	Portes ouvertes CDO Equestre à partir de 14 H	Domaine de la Côte
12 septembre	Repas CCAS	Salle des Fêtes
12 septembre	Challenge Louis Dupré (Boule de Montcombroux)	Place de la Liberté
19 septembre	Marche Vouzance et Loire et repas	Salle des Fêtes
20 septembre	Journée du Patrimoine—Musée de la Mine Défilé de voitures anciennes à la Mine et au Vieux Bourg	Stade Maurice Levillain
25 septembre	Repas International de Solidarité Jeunesses à 19 H	Les Prurots
	OCTOBRE	
3 octobre	Challenges Marie-France TASTET et Jean-François ALIZARD à 14h (Boule de Montcombroux)	Place de la Liberté
11 octobre	Loto du Foyer Rural à 14 H	Salle des Fêtes

FAITES DU SPORT : UN JEU DE PISTE, CA VOUS DIT ?

Le dimanche 23 aout sur le stade de notre agréable commune, Gymtonic vous propose sa 8ème fête du sport.
Et c'est là que tout change : parents et enfants, vous avez tous un rôle à jouer lors de cette fête qui va se dérouler sous forme de jeu de piste.
Au programme : un golf ballon, un tennis ballon, des jeux d'équilibre (échasses …), des questions sur les sports (foot, rugby, tennis, badminton, tennis de table et d'autres encore), une tombola et bien sûr :
L'ENTREE EST GRATUITE ! ALORS ON S'Y LANCE !

Ils se sont mariés le jeudi
Tous nos vœux de bonheur
à Véronique et Michel

MM. Jean Luc CORJEON, Jean MAITRE, Georges WATTIAUX, et Mme Alice FEREIRA nous ont quitté.
Toutes nos condoléances aux familles.

RPI BERT MONTCOMBROUX

Compte tenu du faible effectif scolaire du RPI, afin de dynamiser l'enseignement, d'améliorer les bien-être des enfants et des enseignants, de mutualiser les moyens en effectifs, matériels et les finances (31 111 € école et cantine en 2014 pour 8 élèves sur Montcombroux) des deux communes, nous avons demandé à Bert s'il souhaitait qu'un RPI concentré soit mis en place sur l'un des deux villages.
Bert n'a pas souhaité que sa classe s'installe chez nous, mais ne peut pas techniquement et financièrement nous accueillir.
De ce fait, la rentrée de septembre 2015 s'effectuera comme auparavant, chacun chez soi.

Compte tenu aussi de la nouvelle réforme scolaire à venir, la commission scolaire a décidé d'un commun accord avec les délégués de parents d'élèves d'organiser une réunion avec l'inspection de l'éducation nationale afin de voir plus clair sur l'avenir des deux classes. Elle aura lieu en septembre prochain.
Tous les habitants sont invités.

En effet, deux solutions s'offrent aux parents et aux communes :

- nous attendons la fermeture du RPI par l'éducation nationale. Dans ce cas, chacun est libre d'inscrire ses enfants où il veut. Du fait de cette dispersion, le risque est que les parents devront gérer le transport et la garderie de leurs enfants matin et soir.
- Nous anticipons en rejoignant un autre groupe scolaire. Les communes signent une convention avec ce dernier et nous pouvons solliciter le transport auprès du conseil départemental, qui permettra à la commune le maintien de la garderie comme actuellement.

De plus, cette deuxième solution permet de proposer un service scolaire complet aux éventuels nouveaux arrivants.

Barrais Bussolles avait rejoint le RPI à sa création, mais depuis s'est désengagé, car cette commune cotise auprès du syndicat scolaire de Lapalisse.
Les parents et la mairie de ce village ont été contactés mais aucun d'entre eux n'a été intéressé par notre RPI.
D'autres parents de Montcombroux et de Bert ont aussi fait le choix de scolariser leurs enfants dans un autre groupe scolaire malgré les services proposés (garderie, cantine …) pour des raisons personnelles.

CET ESPACE VOUS APPARTIENT.
IL VOUS PERMET DE NOUS FAIRE PART DE VOS IDÉES, REMARQUES ET SUGGESTIONS PARCE QUE
VOTRE AVIS EST IMPORTANT.
VOUS POUVEZ DÉPOSER CET ENCART DANS LA BOITE AUX LETTRES DE LA MAIRIE OU AU SECRÉTARIAT.
MERCI DE VOTRE PARTICIPATION.

Idées, remarques, suggestions : ……
……
……
……
……
……

Heures d'ouverture de la Mairie : du lundi au vendredi : de 9 H à 12 H et le mardi et vendredi de 14 H à 17H.
Permanence des élus : le samedi de 10 H à 12 H et les autres jours sur rendez-vous.
Heures d'ouverture de l'Agence Postale et du Point Info touristes : du mardi au vendredi de 9 H 10 à 11 H 20 et le samedi de 9 H 10 à 10 H 50
Heures d'ouverture de la déchetterie au Donjon : lundi de 14H à 17 H 30, le mercredi de 8 H 15 à 12 H 15 et le samedi de 8 H 15 à 12 H 15 et de 14 H à 17 H 30
Le dépôt de Montcombroux reste ouvert le jeudi toute la journée et le samedi de 10 H à 12 H (clé à retirer au secrétariat). Merci de respecter les consignes.

IPNS Tirage à 220 exemplaires

Mairie : 04.70.99.61.13
Claire TOGNON : 06.27.95.50.47
Alain SAYET : 04.70.99.61.27

La Poste : 04.70.99.61.10
Annick MENDEZ : 04.70.99.64.05
Armand RIVES : 04.70.99.61.96